



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## *Séance du lundi 2 février 2009*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

**D - 20090008**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

**Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire**

**Retour de M. le Maire à 17 h 45**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE,  
M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Vente de l'immeuble 19 cours Edouard Vaillant à la société  
Domofrance. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est propriétaire d'un immeuble situé 19/21 cours Edouard Vaillant et 20/24 rue Bourbon, cadastré RY-34.

Il s'agit d'un bâtiment en pierre édifié en 1930 à usage d'entrepôt comprenant un étage partiel d'une superficie cadastrale de 1114 m<sup>2</sup>.

Ces locaux autrefois occupés par l'Association « Les Restos du Cœur » sont inoccupés depuis de nombreuses années et leur réhabilitation pour les besoins du service public a été jugée trop onéreuse.

La société Domofrance envisage de réaliser sur cette emprise, après démolition, un ensemble de logements sociaux conventionnés.

Cette opération de construction concrétise, au même titre que les projets développés par la Ville sur l'îlot E d'Armagnac et l'opération de bureaux écologiques rue Achard, l'ambition de développer des projets exemplaires sur le plan du développement durable, dans des secteurs en forte mutation.

Elle se donne pour objectif de concilier à la fois valorisation patrimoniale, qualité d'usage et performance énergétique. En effet, les façades des entrepôts dédiés aux anciennes activités portuaires du secteur dans la première moitié du siècle dernier, qui présentent un intérêt architectural et historique manifeste, sont conservées et valorisées, en cohérence avec l'appartenance de cet ensemble au vaste site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Le projet présenté développe ainsi, à partir d'implantations et de volumétries privilégiant la meilleure exposition à la lumière, des logements à la fois confortables et très performants sur le plan de la consommation d'énergie et donc de la réduction des charges locatives pour les habitants.

42 logements pourraient ainsi être livrés d'ici fin 2011 sous le label Bâtiment Basse Consommation (BBC - Effinergie), soit moins de 45 kWh/m<sup>2</sup>/an. Le programme portera sur la réalisation de 12 logements familiaux financés en PLUS et 30 logements PLAI en résidence sociale pour jeunes salariés (FJT).

La Ville se propose de vendre donc à Domofrance ce bien estimé à 520 000 euros conformément au rapport de France Domaine en date du 18 novembre 2008.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**Décider :**

- la cession de l'immeuble situé 19/21 cours Edouard Vaillant et 20/24 rue Bourbon à la société Domofrance moyennant un prix de 520 000 euros
- l'encaissement de cette somme au budget 2009

**Autoriser :**

M Le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
**Adjoint au Maire**

